



Ville de Lausanne

Bureau lausannois
pour les immigrés



Guide 2021 des associations lausannoises

CONSTRUISONS ENSEMBLE L'INTÉGRATION !

Rendez-vous, formations, financement de projets,
salles en location, adresses utiles

Sommaire

1. Edito	4
2. Vos rendez-vous 2021	6
Calendrier	8
Programme	10
3. Soutien à vos projets associatifs	16
Fonds lausannois d'intégration – FLI	17
Autres financements	20
4. Projet Traits d'union	24
5. Salles en location	26
Salles avec tarif préférentiel	27
Autres salles	30
6. Adresses utiles	34

50 ans du BLI : un jubilé à fêter ensemble !

Le guide que vous tenez entre vos mains réunit les dates importantes ainsi que les prestations offertes par la Ville de Lausanne à l'attention de ses partenaires associatifs. Des prestations mises sur pied dans le but de les soutenir dans leur engagement en faveur des personnes et populations migrantes, une tâche qui revêt encore plus d'importance dans le contexte sanitaire actuel.

La nouveauté de cette édition du Guide des associations réside notamment dans ses pages consacrées au projet Traits d'union ainsi qu'aux diverses activités et manifestations prévues à l'occasion des 50 ans du Bureau lausannois pour les immigrés (BLI), dont le programme vous sera dévoilé au cours du printemps 2021.

En 1971, la fondation du BLI a été l'un des pas institutionnels pionniers en faveur de l'intégration des personnes migrantes dans le tissu socio-économique et culturel helvétique. À son origine, le BLI a été créé pour favoriser un certain vivre-ensemble entre population étrangère et suisse, dans une période complexe de notre histoire, émaillée par des débats politiques laborieux sur l'immigration. Au fil des années, cette instance est devenue un centre de compétences s'adaptant aux besoins des différentes vagues migratoires, ainsi qu'à l'évolution du cadre politique et juridique suisse et européen.

Depuis sa création, les activités et les prestations déployées par le BLI se sont diversifiées et intensifiées, dans une ville qui compte 43% d'habitant-e-s sans passeport suisse. L'intégration à Lausanne est une histoire de réussites successives grâce au fruit d'un engagement politique et social des différents segments de la société locale, dont les milieux associatifs. Le BLI travaille ainsi main dans la main avec plus de 160 associations migrantes ou œuvrant dans les champs de l'intégration et de la protection contre la discrimination. Cette belle complémentarité constitue également l'une des explications majeures du vivre-ensemble lausannois.

Ainsi, la célébration des 50 ans du BLI sera marquée par une construction commune avec les associations migrantes, via le projet Traits d'union, afin de faire vibrer la diversité lausannoise.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vivre ce jubilé à vos côtés.

Bashkim Iseñi, délégué à l'intégration et responsable du Bureau lausannois pour les immigrés

2. Vos rendez-vous 2021

Tout au long de l'année, le Bureau lausannois pour les immigrés - BLI donne rendez-vous aux associations pour des rencontres, des visites, des formations ou encore des séances d'informations. Tous ces rendez-vous et formations sont gratuits mais sur inscription auprès du BLI (021 315 72 45 ou bli@lausanne.ch).

Pour l'inscription, merci de respecter les délais suivants : 5 jours ouvrables pour un rendez-vous, une séance ou une visite et 10 jours pour une formation.

RENDEZ-VOUS ASSOCIATIFS



Ces rendez-vous invitent les membres des associations à participer à des moments passionnants d'échange et d'information autour de politiques publiques actuelles. Ils ont pour objectif de maintenir un dialogue continu entre les associations et la Ville de Lausanne et de rendre concrète la complémentarité de l'action publique et des initiatives associatives.

RENDEZ-VOUS CITOYENS



La Ville de Lausanne vous propose des visites commentées et gratuites, afin de découvrir des institutions de votre ville, comprendre l'action des pouvoirs publics et discuter de thèmes essentiels de la vie quotidienne.

FONDS LAUSANNOIS D'INTÉGRATION – FLI

FLI

Afin d'échanger sur les conditions du Fonds lausannois d'intégration et vous permettre de préparer votre dossier dans les meilleures conditions, le BLI propose, chaque année, deux séances d'information. Celles-ci sont organisées environ un mois et demi avant les deux appels d'offres annuels du 15 avril et du 15 octobre.

Informations détaillées sur le FLI, pp. 17-19

FORMATIONS



Afin de soutenir les associations actives dans le domaine de l'intégration et de la prévention du racisme et de leur permettre l'acquisition de nouvelles compétences, le BLI offre chaque année quatre modules de formation portant sur des thématiques essentielles à la vie associative. Cet appui concret bénéficie non seulement aux associations elles-mêmes, mais également aux pouvoirs publics qui financent régulièrement certains projets d'intégration et leur confient divers mandats spécifiques.

Par souci d'accessibilité, les coûts de ces formations sont pris en charge par le BLI afin que celles-ci puissent être proposées gratuitement aux associations.

Ces formations sont mises sur pied en étroite collaboration avec Bénévolat-Vaud.

Gratuit, sauf frais d'inscription de CHF 10.-.

Inscription valide après paiement et confirmation du BLI.

Places limitées. En cas d'affluence, une préférence sera donnée aux personnes habitant à Lausanne.


50 ANS DU BLI




L'année 2021 marquera les 50 ans du BLI. Les festivités se dérouleront tout au long de l'année, avec notamment le weekend des associations au mois de juin. Des moments de partage et de rencontres pour célébrer ce demi-siècle d'engagement en faveur des droits des personnes migrantes et de la prévention du racisme. Programme des autres rendez-vous à découvrir prochainement!


Calendrier 2021


FÉVRIER


04.02
18h30-19h30  Séance d'information en ligne :
Comment utiliser le matériel de vote (p.10)

06.02
11h-12h  Visite en ligne : L'Hôtel de Ville
et ses institutions politiques (p.10)


MARS

02.03
18h-21h  Formation en ligne : Aspects légaux d'une
association, 1^{ère} partie (p.10)


04.03
18h-21h  Formation en ligne : Aspects légaux d'une
association, 2^{ème} partie (p.10)


09.03
18h-19h30  Séance d'échange et d'information sur le
Fonds lausannois d'intégration - FLI (p.11)

AVRIL


15.04  Délai d'envoi de vos projets au Fonds
lausannois d'intégration (p.11)

MAI


11.05
18h-21h  Formation en ligne :
Zoom, Slack, Meet - quel outil collaboratif
choisir pour mon association (p.11)


20.05
18h30-20h30  Rendez-vous associatif : La population des
seniors - un enjeu pour la Ville (p.12)


JUIN


19/20.06  Fête annuelle des associations (p.12)

SEPTEMBRE


02.09
18h-19h30  Séance d'échange et d'information sur le
Fonds lausannois d'intégration - FLI (p.11)


11.09
9h-16h30  Formation :
Définir et planifier vos projets d'intégration
pour plus d'impact, 1^{ère} partie (p.13)

15.09
15h-17h  Visite-goûter :
Musée historique de Lausanne (p.13)


25.09
9h-16h30  Formation : Définir et planifier vos projets d'in-
tégration pour plus d'impact, 2^{ème} partie (p.13)

OCTOBRE

**Date à
définir**
18h-20h  Rendez-vous associatif :
Rencontrez la nouvelle conseillère ou
le nouveau conseiller municipal en charge
de la cohésion sociale (p.14)

15.10  Délai d'envoi de vos projets au Fonds
lausannois d'intégration (p.14)

NOVEMBRE

13.11
9h-16h30  Formation : Comment recruter, fidéliser et
valoriser les bénévoles pour réaliser la mission
de mon organisation ? Une journée réflexive
et interactive pour passer à l'action ! (p.15)

23.11
17h-19h  Visite-apéritif : Le Parlement vaudois (p.15)

Programme

SÉANCE D'INFORMATION EN LIGNE: COMMENT UTILISER LE MATÉRIEL DE VOTE



JEUDI 4 FÉVRIER, 18H30-19H30

Pour en apprendre davantage sur vos droits politiques, sur l'utilisation du matériel de vote et échanger avec des élu-e-s. En présence de membres de la Municipalité et du Conseil communal.

Inscription obligatoire jusqu'au 31 janvier 2021 sur lausanne.vote

VISITE EN LIGNE: L'HÔTEL DE VILLE ET SES INSTITUTIONS POLITIQUES



SAMEDI 6 FÉVRIER, 11H-12H

Pour découvrir où siègent les élu-e-s, leurs rôles et activités. En présence de membres de la Municipalité et du Conseil communal.

Inscription obligatoire jusqu'au 31 janvier 2021 sur lausanne.vote

FORMATION EN LIGNE: ASPECTS LÉGAUX D'UNE ASSOCIATION



MARDI 2 MARS ET JEUDI 4 MARS, 18H-21H

(Cette formation se décline en deux modules indissociables)

Cette formation répond à toute question d'ordre juridique qui émerge lors de la création d'une association ou au fil de son existence (statuts juridiques, dissolution, registre du commerce, responsabilités au sein d'une association).

Animation: association QuidJuris

SÉANCE D'ÉCHANGE ET D'INFORMATION SUR LE FONDS LAUSANNOIS D'INTÉGRATION – FLI

FLI

MARDI 9 MARS, 18H-19H30

Quelles sont les conditions et critères d'évaluation ? Les spécificités du Fonds lausannois d'intégration sont présentées aux associations et collectifs intéressés à réaliser un projet d'intégration en ville de Lausanne.

Lieu: Espace Dickens, av. Charles Dickens 4
Informations détaillées sur le FLI, pp. 17-19

DÉLAI D'ENVOI DE VOS PROJETS AU FONDS LAUSANNOIS D'INTÉGRATION

FLI

LUNDI 15 AVRIL

Informations détaillées sur le FLI, pp. 17-19

FORMATION EN LIGNE: ZOOM, SLACK, MEET - QUEL OUTIL COLLABORATIF CHOISIR POUR MON ASSOCIATION ?



MARDI 11 MAI, 18H-21H

Cette formation propose un survol des principales différences entre les outils de visio-conférence et les outils collaboratifs, en abordant les divers usages possibles ainsi que quelques aspects liés à la législation et à l'hébergement des données. Un suivi post-formation est inclus.

Animation: Michel Aguilera, Human IT

RENDEZ-VOUS ASSOCIATIF: LA POPULATION DES SENIORS – UN ENJEU POUR LA VILLE



JEUDI 20 MAI, 18H30-20H30

A Lausanne, les seniors de plus de 65 ans représentent environ 15% de la population, soit 20'000 personnes, dont 4'000 sont d'origine étrangère. Afin de répondre aux enjeux du vieillissement de sa population, la Ville a souhaité renforcer sa politique dans ce domaine en créant un poste de délégué aux seniors. En fonction depuis septembre 2019, il viendra vous présenter les grandes lignes de cette politique lausannoise ainsi que les projets visant l'amélioration de la qualité de vie des aîné-e-s, notamment en relation avec les associations.

La présentation sera suivie d'une discussion et d'un apéritif convivial.

Lieu: Cercle ouvrier lausannois, place Chauderon 5

FÊTE ANNUELLE DES ASSOCIATIONS



SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 JUIN

Le BLI fête ses 50 ans avec les associations actives dans les domaines de l'intégration et de la prévention du racisme. Avec, au programme, des concerts, des expositions, des stands, des animations.

Cet événement s'inscrit dans le cadre du projet Traits d'union (voir pp. 24-25).

Lieux: Place de l'Europe et place Centrale

SÉANCE D'ÉCHANGE ET D'INFORMATION SUR LE FONDS LAUSANNOIS D'INTÉGRATION – FLI

FLI

JEUDI 2 SEPTEMBRE, 18H-19H30

Quelles sont les conditions et critères d'évaluation ? Les spécificités du Fonds lausannois d'intégration sont présentées aux associations et collectifs intéressés à réaliser un projet d'intégration en ville de Lausanne.

Lieu: Espace Dickens, av. Charles Dickens 4
Informations détaillées sur le FLI, pp. 17-19

FORMATION: DÉFINIR ET PLANIFIER VOS PROJETS D'INTÉGRATION POUR PLUS D'IMPACT



SAMEDI 11 ET 25 SEPTEMBRE, 9H-16H30

(Cette formation se décline en deux modules indissociables)

Cette formation s'adresse à toute organisation, quel que soit son stade de développement, soucieuse de créer plus d'impact en construisant des projets pertinents. Tout au long de la formation, les associations pourront développer leur propre projet et échanger sur leurs initiatives. Des modules d'introduction seront mis à disposition sur le web pour les personnes inscrites.

Animation: Claude Michaud, Social Business Models

Lieu: Cercle ouvrier lausannois, place Chauderon 5 ou en ligne

VISITE-GOÛTER: MUSÉE HISTORIQUE DE LAUSANNE



MERCREDI 15 SEPTEMBRE, 15H-17H

Découverte de l'exposition « Losanna Svizzera » au Musée historique de Lausanne. Grande exposition consacrée à l'immigration italienne dans la région lausannoise depuis le XIX^{ème} siècle.

Lieu: Musée historique de Lausanne, place de la Cathédrale 4

RENDEZ-VOUS ASSOCIATIF: RENCONTREZ LA NOUVELLE CONSEILLÈRE OU LE NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL EN CHARGE DE LA COHÉSION SOCIALE

OCTOBRE, 18H-20H (DATE ENCORE À DÉFINIR)



À la suite des élections de mars 2021, les sept élu-e-s à la Municipalité débiteront leur nouveau mandat. Afin de faire plus ample connaissance avec la conseillère ou le conseiller municipal en charge de la cohésion sociale pour les cinq prochaines années, nous vous invitons à une rencontre à l'occasion de laquelle vous en apprendrez davantage sur la politique et les objectifs qui seront au cœur de cette législature.

La présentation sera suivie d'une discussion et d'un apéritif convivial.

Lieu: encore à définir

DÉLAI D'ENVOI DE VOS PROJETS AU FONDS LAUSANNOIS D'INTÉGRATION

VENDREDI 15 OCTOBRE

FLI

Informations détaillées sur le FLI, pp. 17-19

FORMATION: COMMENT RECRUTER, FIDÉLISER ET VALORISER LES BÉNÉVOLES POUR RÉALISER LA MISSION DE MON ORGANISATION ? UNE JOURNÉE RÉFLEXIVE ET INTERACTIVE POUR PASSER À L'ACTION !

SAMEDI 13 NOVEMBRE, 9H-16H30



Cette formation, adaptée à la réalité du terrain et au bénévolat d'aujourd'hui, vous permettra de découvrir les outils et les bonnes pratiques pour collaborer fructueusement avec des bénévoles dans le cadre de votre association.

Animation: Bénévolat Vaud – Sandrine Pache

Lieu: Cercle ouvrier lausannois, place Chauderon 5 ou en ligne

VISITE-APÉRITIF: LE PARLEMENT VAUDOIS

MARDI 23 NOVEMBRE, 17H-19H



Découverte du Grand Conseil, de son rôle et des activités menées par les député.e.s. Avec la participation de représentant-e-s du Grand Conseil.

Lieu: Parlement vaudois, rue Cité-Devant 13

3. Soutien à vos projets associatifs

Vous souhaitez mettre en place un projet d'intégration ou de prévention du racisme à Lausanne? Vous ne savez pas à qui et comment adresser une demande d'aide financière? Vous avez besoin de conseils?

Le Bureau lausannois pour les immigrés – BLI vous donne des informations sur :

- L'organisation générale de votre projet
Conception, réalisation, planification, contacts utiles.
- Le financement de votre projet
Fonds lausannois d'intégration (pp. 17-19)
Autres possibilités de financement (pp. 20-23)

Renseignements par téléphone (021 315 72 42),
courriel (bli.projets@lausanne.ch) ou entretien individuel
sur rendez-vous.

Informations détaillées sur le Fonds lausannois d'intégration :
www.lausanne.ch/fli

Informations détaillées sur les sources possibles de financement sur : www.lausanne.ch/bli > Associations et migration > Soutien et financement de projets

Fonds lausannois d'intégration – FLI

Le Fonds lausannois d'intégration met des moyens financiers à disposition des Lausannois-es pour concrétiser leurs projets de proximité.

Critères pour le dépôt d'une demande de financement

Le projet doit répondre à un ou plusieurs des objectifs suivants:

- Valoriser la diversité culturelle en tant qu'atout important pour l'ensemble de la population lausannoise;
- Promouvoir et stimuler les échanges interculturels entre population suisse et étrangère à Lausanne, ainsi que la cohabitation dans les quartiers;
- Répondre aux besoins spécifiques de certains groupes de la population lausannoise et apporter un soutien particulier à des personnes de certains âges de la vie (par ex. femmes migrantes, enfants allophones en âge préscolaire, projets intergénérationnels);
- Amener les participant-e-s à s'interroger sur les valeurs citoyennes et sur leurs propres valeurs;
- Aborder les thèmes de la peur réciproque et des préjugés;
- Montrer les rapports de pouvoir qui sont à la base du racisme et de la discrimination.

Les bénéficiaires doivent appartenir à l'une des catégories suivantes:

- Associations ou collectifs de personnes migrantes;
- Associations actives en matière de promotion de l'intégration et de prévention du racisme;
- Collectifs de quartier et organismes à but non lucratif actifs dans le domaine de l'intégration.

Les dossiers déposés sont évalués par la Commission lausannoise pour l'intégration (CLI).

INFORMATIONS PRATIQUES

Délais d'envoi des dossiers: 15 avril et 15 octobre

Sauf projets dont les coûts totaux ne dépassent pas Fr. 5'000.-: envoi possible tout au long de l'année.

Envoi par courrier postal (Bureau lausannois pour les immigrés, pl. de la Riponne 10, CP 5032, 1002 Lausanne) et par courriel (bli.projets@lausanne.ch).

Informations détaillées disponibles auprès du BLI par courriel (bli.projets@lausanne.ch), par téléphone (021 315 72 42) ou sur www.lausanne.ch/fli. Entretien individuel possible sur rendez-vous.

DATES À RETENIR

Séances d'information

Mardi 9 mars et jeudi 2 septembre, 18h-19h30

Deux séances d'information sont organisées chaque année. Elles ont pour objectif de permettre aux associations de préparer leur dossier de demande de financement auprès du FLI dans les meilleures conditions et ainsi mettre toutes les chances de leur côté.

Lieu: Espace Dickens, av. Charles Dickens 4.

Inscription: obligatoire, au plus tard 5 jours avant la date auprès du BLI.

Formation: Définir et planifier vos projets d'intégration pour plus d'impact

Samedis 11 et 25 septembre, 9h-16h30

Cette formation s'adresse à toute organisation, quel que soit son stade de développement, soucieuse de créer plus d'impact en construisant des projets pertinents. Ces deux journées vous apporteront non seulement des bases théoriques mais vous permettront également de les mettre en pratique en travaillant sur votre propre projet d'intégration. Une excellente opportunité pour mettre de l'ordre dans vos idées et peut-être vous préparer à soumettre une demande au FLI.

Lieu: Cercle ouvrier, lausannois, place Chauderon 5 ou en ligne
Inscription: obligatoire, au plus tard 10 jours avant la date auprès du BLI.

Coûts: gratuit, sauf frais d'inscription CHF 10.-

Voir détails p.7

À noter: les deux modules sont indissociables. Présence requise lors des deux journées de formation.

Autres financements

AU NIVEAU LAUSANNOIS

Semaine d'actions contre le racisme

Le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) coordonne la Semaine d'actions contre le racisme et peut apporter, à cette occasion, un soutien financier et promotionnel à des projets correspondant au thème annuel de la manifestation.

Bureau lausannois pour les immigrés, 021 315 72 47,
laura.regev@lausanne.ch, www.lausanne.ch/racisme

Fonds de soutien à des projets d'adolescent-e-s et de jeunes adultes

La Délégation à la jeunesse de la Ville de Lausanne octroie des aides financières pour des projets sociaux, culturels ou sportifs, sans but lucratif et à dimension sociale, émanant de jeunes Lausannois-es âgé-e-s de 13 à 25 ans.

Tanguy Ausloos, délégué à la jeunesse, 021 315 68 20,
tanguy.ausloos@lausanne.ch,
www.lausanne.ch/prestations/fonds-de-soutien

Fondation éducation 21 (siège à Lausanne)

éducation21 offre un soutien financier et des conseils à des établissements scolaires ou des classes pour la mise en œuvre de projets dans les domaines de la prévention du racisme ou de l'éducation en vue d'un développement durable (EDD). Les intervenants externes qui ont un lien explicite avec l'école peuvent déposer une demande uniquement dans le domaine thématique « prévention du racisme ».

éducation 21, av. de Cour 1, 1007 Lausanne, 021 343 00 21,
info_fr@education21.ch, www.education21.ch/fr/aides-financieres

Prix communal du Bureau lausannois pour les familles

Le Bureau lausannois pour les familles propose un appel à projets qui récompense des groupes ou institutions dont le projet consiste à améliorer la vie quotidienne des familles lausannoises, en leur facilitant l'accès à des activités, en simplifiant leurs démarches ou encore en favorisant le « vivre ensemble ».

Bureau lausannois pour les familles (BLF), pl. Chauderon 9,
CP 5032, 1002 Lausanne, 021 315 68 86, famille@lausanne.ch,
www.lausanne.ch/blf

Appel à projets « En route pour l'école »

Le Service d'accueil de jour de l'enfance offre de soutenir financièrement des projets sensibilisant les enfants et leur famille à la langue française.

Service d'accueil de jour de l'enfance, pl. Chauderon 9, CP 5032,
1002 Lausanne, 021 315 11 11, enroutepourlecole@lausanne.ch,
www.lausanne.ch/enroutepourlecole

Fonds communal pour le développement durable (FDD)

Le FDD finance des mesures et projets en faveur du développement durable, à savoir un environnement de qualité, une société solidaire, une économie forte, un partenariat entre la population, les autorités et l'administration.

Unité durabilité et participation, Secrétariat général de la Direction Logement, environnement et architecture, rue du Port-Franc 18,
CP 5354, 1002 Lausanne, 021 315 53 15, unite.dd@lausanne.ch,
www.lausanne.ch/durable

AU NIVEAU CANTONAL

Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme – BCI

Le BCI soutient et cofinance des projets d'intégration et de prévention du racisme régionaux ou cantonaux hors Lausanne.

BCI, rue du Valentin 10, 1014 Lausanne, 021 316 49 59,
info.integration@vd.ch, www.vd.ch/integration

Direction générale de l'enfance et de la jeunesse

La Direction générale de l'enfance et de la jeunesse alloue des subventions à des projets et/ou activités favorisant l'équité des chances, un développement harmonieux, une protection adéquate et une implication dans la vie en société auprès des enfants et des jeunes du canton de Vaud.

Direction générale de l'enfance et de la jeunesse, Commission de coordination, avenue Longemalle 1, 1020 Renens, 021 316 53 53,
frederic.vuissoz@vd.ch, www.vd.ch/pej

AU NIVEAU FÉDÉRAL

Service de lutte contre le racisme – SLR

Le SLR soutient financièrement les projets traitant explicitement de la discrimination raciale et du racisme. La demande doit décrire en détails les activités concrètes projetées en matière de sensibilisation, de prévention ou de lutte contre le racisme.

SLR, Inselgasse 1, 3003 Berne, 058 464 10 33, ara@ggs-edi.admin.ch,
www.slr.admin.ch

Commission fédérale des migrations - CFM

La CFM soutient financièrement des projets pour le programme « Citoyenneté » visant à permettre à une large population de s'impliquer durablement dans les processus politiques.

CFM, Quellenweg 6, 3003 Berne-Wabern, 058 465 91 16,
ekm@ekm.admin.ch, www.ekm.admin.ch

Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes - BFEG

Le BFEG soutient des projets promouvant l'égalité des chances dans le monde du travail.

BFEG, Schwarztorstrasse 51, 3003 Berne, 058 462 68 43,
ebg@ebg.admin.ch, ebg.admin.ch

4. Projet Traits d'union

Né en 2020, le projet Traits d'union a pour objectif général de favoriser l'implication et la participation des associations actives dans l'intégration et la prévention du racisme. Il permet une nouvelle forme de collaboration entre le BLI et ces associations, dans le cadre d'une démarche participative impliquant l'information, la concertation, la coconstruction et la codécision.

Traits d'union doit ainsi permettre de répondre aux besoins exprimés par les associations, à savoir :

- Visibiliser et valoriser le travail d'intégration effectué par les associations, par la mise sur pied d'une journée annuelle ouverte au grand public ;
- Favoriser les échanges entre associations en participant à la création d'une plateforme (physique ou numérique) ;
- Encourager la participation au bon suivi des thématiques actuelles en matière d'intégration grâce à la transmission d'information à la Commission lausannoise pour l'intégration (CLI).

Informations détaillées : www.lausanne.ch/tdu

Activités 2021

En 2021, les groupes de travail poursuivent leurs activités et vous êtes toujours les bienvenu-e-s pour les rejoindre et donner ainsi forme et vie aux projets qu'ils développent :

- **Une fête annuelle des associations**, dont l'objectif est de valoriser et faire connaître au grand public les associations œuvrant dans le domaine de la migration, de l'intégration et de la prévention du racisme (voir ci-dessous *Dates à retenir*) ;
- **Une plateforme numérique**, afin de faciliter l'échange et le partage d'information entre les associations elles-mêmes et avec le public ;
- **Un espace délibératif** permettant la discussion, l'élaboration de documents communs ainsi que leur transmission à la Commission lausannoise pour l'intégration – CLI ;
- **Un recueil de témoignages et de récits de vies/d'associations**, permettant de souligner les dimensions humaines et sociales de la migration et de l'intégration.

DATES À RETENIR

19-20 juin 2021 : Fête annuelle des associations

Cette année, la fête annuelle des associations s'inscrit dans le cadre des festivités organisées par le BLI à l'occasion de ses 50 ans. Elle se tiendra les 19 et 20 juin à la place de l'Europe et à la place Centrale. Avec, au programme, des concerts, des expositions, des stands, des animations.

5. Salles en location

Grâce à des conventions signées avec différents partenaires, le Bureau lausannois pour les immigrés – BLI vous propose plusieurs salles en location, à un tarif avantageux.

Cette offre est réservée aux associations actives dans le domaine de l'intégration et de la prévention du racisme, dont le siège est à Lausanne et/ou dont les activités principales sont destinées à la population lausannoise. Cette offre vise à couvrir des besoins ponctuels.

Les associations lausannoises du réseau de l'intégration ont ainsi accès à des salles aux capacités diverses (de 20 à 150 personnes) et prévues pour des usages variés, tels que séances de comité, réunions, conférences ou répétitions.

En fonction de la demande, le BLI se réserve toutefois le droit de limiter le nombre de locations par association.

Informations détaillées et images: www.lausanne.ch/bli
> Associations et migration > Location subventionnée de salles

Salles avec tarif préférentiel

POUR RÉUNION, CONFÉRENCE, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Espace Dickens

À proximité de la gare CFF de Lausanne
(av. Charles Dickens 4, 1006 Lausanne)

- 3 salles entièrement équipées (tables, chaises, beamer, écran, installation audio et flipchart)
- Capacité selon la salle : environ 25 personnes en mode réunion et 40 personnes en mode conférence
- Possibilité de réunir 2 salles voire 3 salles pour accueillir jusqu'à 120 personnes environ
- Cafétéria avec cuisine équipée
- Les salles peuvent être louées tous les jours de la semaine, pendant les plages horaires suivantes: 8h-12h, 12h30-17h, 17h30-22h00

Tarif: CHF 10.- par plage horaire

Union des sociétés lausannoises – Salle La Nautique

Ouchy (ch. des Pêcheurs 7, 1007 Lausanne)

- 1 salle entièrement équipée (tables, chaises, beamer, écran, sono, micros, tv, flipchart).
- De mai à septembre, espace extérieur accessible sur demande (ombragé, fontaine et terrain de pétanque)
- Capacité : théâtre > 50-60 personnes, U-shape > 35 personnes, banquet > 40 personnes

Tarif: en fonction de la durée et des prestations
Pour plus de détails, voir avec le BLI

Cercle Ouvrier lausannois

Centre ville (Maison du Peuple, pl. Chauderon 5)

- 3 salles entièrement équipées (tables, chaises, matériel de projection et sono)
- Capacité selon la salle : 40 à 150 places en mode réunion et 200 personnes en mode conférence
- Les salles peuvent être louées tous les jours de la semaine, pendant les plages horaires suivantes : 7h30-12h30, 12h45-17h45, 18h-22h

Tarif: CHF 20.- ou 50.- par plage horaire selon la salle

POUR RÉPÉTITION DE MUSIQUE, DANSE OU THÉÂTRE

Centre Pluriculturel et social d'Ouchy (CPO)

Quartier sous-gare (ch. Beau-Rivage 2, 1006 Lausanne)

- Salle Studio (miroir, tabourets/chaises et 3 tables disponibles sur demande)
- Capacité : entre 12 et 30 personnes, selon l'activité (surface : 54 m2)

Tarif: CHF 10.- par plage horaire de 3h

MARCHE À SUIVRE POUR LA RÉSERVATION D'UNE SALLE

1. S'assurer des disponibilités de la salle sur le site internet du lieu concerné
2. Contacter le BLI par téléphone (021 315 72 45) ou par email (bli@lausanne.ch) afin d'effectuer la réservation. Toutes les demandes de réservations doivent s'effectuer auprès du BLI pour bénéficier des tarifs préférentiels.
3. Fournir au BLI les documents suivants (lors de la première location ou en cas de changement) :
 - a) les derniers statuts
 - b) la liste du comité actuel
 - c) si possible, le dernier rapport d'activités
 - d) le type d'activités prévues dans la salle
 - e) les coordonnées complètes et une copie de la carte d'identité de la personne responsable de la location (et/ou une copie de l'assurance RC de son association)
4. Signer le contrat et payer le montant convenu auprès du BLI (en espèces uniquement), afin de valider la réservation.

Autres salles

Une liste de salles est disponible sur le site de la Ville de Lausanne. Les salles proposées sont de type aula, cantine, centre socioculturel, maison de quartier, grande salle, refuge, salle d'établissement public, salle de conférence, salle de paroisse, salle de réunion, théâtre, etc. Un moteur de recherche permet de choisir selon ses besoins (type de salle, capacité, etc.).

Les principales salles sont répertoriées, par catégories, ci-après.

Plus d'informations sur www.lausanne.ch/salles

SALLES POUR CONFÉRENCES, ASSEMBLÉES, SÉANCES, ETC.

Centre social protestant – Salle de la fraternité

Un lieu à disposition des associations pour y mener des activités ponctuelles. Possibilité de louer la salle et la cuisine.

Place Arlaud 2, 1003 Lausanne, 078 206 94 09,
salle.frat@csp-vd.ch, www.csp.ch

CPO-Centre pluriculturel et social d'Ouchy

Diverses salles de rencontre pour réunions, formations et cours, salles pour fêtes et spectacles, une salle studio (voir p. 23 pour tarifs préférentiels).

Beau-Rivage 2, 1006 Lausanne, 021 616 26 72,
location@cpo-ouchy.ch, www.cpo-ouchy.ch

Espace Riponne

Cinq salles et une cafétéria. Pour cours, réunions et conférences. Prix réduit pour les associations proposant des activités ou des prestations aux personnes de 55 ans et plus.

Place de la Riponne 5, 1005 Lausanne, 021 323 04 23 (le matin),
location.riponne@vd.prosenectute.ch, www.espaceriponne.ch

Maison de la Femme, Fondation Madeleine Moret

Une grande salle et quatre petites sont disponibles. Prix réduit pour les associations féminines.

Avenue Eglantine 6, 1006 Lausanne, 021 544 27 69,
info@maisondelafemme.ch, www.maisondelafemme.ch

MAISONS DE QUARTIER ET CENTRES SOCIOCULTURELS

Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise – FASL

Informations concernant les diverses maisons de quartier lausannoises, dont la plupart mettent leurs locaux en location.

021 626 43 70, info@fasl.ch, www.fasl.ch

Maison de quartier de Chailly

Avenue de la Vallonnette 12, 1012 Lausanne,
021 653 28 47, info@m-q-c.ch, jeudi 8h-11h30, www.m-q-c.ch

Maison de quartier de la Pontaise

Rue de la Pontaise 33, 1018 Lausanne,
021 648 12 79, info@lapontaise.ch, réservations uniquement sur place les lundis, www.lapontaise.ch

Maison de quartier des Faverges

Chemin de Bonne-Espérance 30, 1006 Lausanne,
021 728 52 25, info@faverges.ch, www.faverges.ch

Maison de quartier Sous-Gare

Avenue Dapples 50, 1006 Lausanne,
021 601 13 05, lundi 15h30-17h et vendredi 13h30-15h,
location@maisondequartiersousgare.ch,
www.maisondequartiersousgare.ch

Espace 44 – Espace d’animation socioculturelle des Bergières

Avenue des Bergières 44, 1004 Lausanne,
079 358 29 08, vendredi 15h-18h,
locations@espace44.ch, www.espace44.ch

Centre socioculturel de l’Union Syndicale Vaudoise – Pôle Sud

Plusieurs salles à configurations variables, pour des usages
tels que réunions, conférences, ateliers, cours, expositions,
projections, éventuellement concerts.

Avenue Jean-Jacques Mercier 3, 1003 Lausanne,
021 311 50 46, mardi et vendredi 9h-12h,
locations@polesud.ch, www.polesud.ch

SALLES DE PAROISSES

Centre de rencontre œcuménique de la Grangette

Chemin des Eterpeys 10-12, 1010 Lausanne,
021 653 87 08, lundi à vendredi 12-13h et 18h-19h,
www.lasallazlescroisettes.eerv.ch/locations

Centre œcuménique et de quartier du Bois-Gentil

Chemin du Bois-Gentil 9, 1018 Lausanne,
079 346 40 54, mardi 14h30-18h30 et vendredi 8h30-12h30,
www.bellevauxsaintluc.eerv.ch/les-lieux-culte

Centre paroissial de Chailly

Avenue du Temple 2bis, 1012 Lausanne,
021 652 43 48, chacat@bluewin.ch,
www.chaillylacathedrale.eerv.ch/reserver-lieu

Maison de paroisse des Croisettes-Epalinges

Chemin de Sylvana 2, 1066 Epalinges,
021 784 08 76, 9h-11h45, paroisse.lescroisettes@bluewin.ch,
www.lasallazlescroisettes.eerv.ch/locations

Maison de Saint-Jean

Avenue de Cour 138, 1007 Lausanne,
021 617 60 28, www.saintjean.eerv.ch/reservations-de-locaux

Paroisse de Villamont

Avenue Villamont 13, 1005 Lausanne,
021 323 98 83, lundi et jeudi 13h30-17h30,
villamont@bluewin.ch, www.villamont.eerv.ch/vermietungen

REFUGE

Refuge des Saugelalles

Situé dans la forêt lausannoise, à proximité d’Epalinges, ce
refuge durable et écologique offre une capacité de 50 places
intérieures et de 50 extérieures.

021 315 57 15, parcs.domaines@lausanne.ch,
www.lausanne.ch/saugelalles

6. Adresses utiles

De nombreuses structures et entités peuvent constituer des ressources utiles pour les associations. Que ce soit au niveau lausannois, vaudois ou même national, elles représentent un accès privilégié et ouvert à chacun vers des informations précieuses sur les questions liées à l'intégration.

Des répertoires sont en outre disponibles aux adresses suivantes :

- Liste des associations lausannoises : www.lausanne-usl.ch
- Liste des associations de personnes migrantes : www.lausanne.ch/associations-migrants

SUR LE PLAN LAUSANNOIS

Administration communale

021 315 11 11, www.lausanne.ch

Bureau lausannois pour les immigrés – BLI

Place de la Riponne 10, CP 5032, 1002 Lausanne,
021 315 72 45, bli@lausanne.ch, www.lausanne.ch/bli

Bénévolat-Vaud (siège à Lausanne)

Centre de compétences pour la vie associative. Propose notamment des consultations, formations et salles à louer. Permanences du lundi au jeudi de 9h à 12h30, services gratuits ou à prix modérés, ouverts à tous.

Avenue Ruchonnet 1, 1003 Lausanne,
021 313 24 00, lundi-jeudi, 9h-12h30, www.benevolat-vaud.ch

Éducation 21 (siège à Lausanne)

Coordonne et promeut l'éducation en vue d'un développement durable en Suisse. Est active dans des thèmes tels que l'éducation, la citoyenneté mondiale, l'environnement, la santé, l'éducation citoyenne, dont les droits humains, et l'économie.

Avenue de Cour 1, 1007 Lausanne,
021 343 00 21, info_fr@education21.ch, www.education21.ch
Ouverture : information et consultation des ressources pédagogiques sur rendez-vous.

Info-Cité

Point d'information de la Ville de Lausanne, ce bureau généraliste a pour mission de renseigner, orienter et guider les Lausannois et hôtes de passage.

Place de la Palud 2, 1003 Lausanne,
021 315 25 55, lundi-vendredi, 8h-17h, infocite@lausanne.ch,
www.lausanne.ch/infocite

Union des sociétés lausannoises – USL

Association faitière regroupant les associations à but non lucratif ayant leur siège à Lausanne, ou une part de leurs intérêts ou de leur identité liés à la commune. Son but est de centraliser les désirs légitimes des associations, de les faire valoir et de les soutenir.

Bureau des associations, chemin des Pêcheurs 7, 1007 Lausanne,
079 341 81 95, info@lausanne-usl.ch, jeudi 9h-12 et 13h-18h,
www.lausanne-usl.ch

SUR LE PLAN CANTONAL

Administration cantonale

021 316 21 11, www.vd.ch

Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme – BCI

Rue du Valentin 10, 1014 Lausanne,
021 316 49 59, info.integration@vd.ch,
www.vd.ch/integration

SUR LE PLAN FÉDÉRAL

Commission fédérale contre le racisme – CFR

A pour mandat de s'occuper de discrimination raciale, de promouvoir une meilleure entente au sein de la population, de combattre toute forme de discrimination raciale directe ou indirecte et d'attacher une importance toute particulière à la prévention pour que celle-ci soit efficace.

Inselgasse 1, 3003 Berne,
058 464 12 93, ekr-cfr@gs-edi.admin.ch,
www.ekr.admin.ch

Commission fédérale des migrations – CFM

Commission extraparlamentaire chargée de conseiller le Conseil fédéral et l'administration dans les questions de migration. Elle encourage la cohésion sociale par le soutien de nombreux projets.

Quellenweg 6, 3003 Berne-Wabern,
058 465 91 16, ekm@ekm.admin.ch, www.ekm.admin.ch

Secrétariat d'état aux migrations – SEM

Réglemente les conditions d'entrée, de séjour et de travail en Suisse et décide qui peut y obtenir protection contre des persécutions. Il coordonne les efforts déployés par la Confédération, les cantons et les communes en matière d'intégration des étrangers.

Quellenweg 6, 3003 Berne-Wabern,
058 465 11 11, www.sem.admin.ch

Service de lutte contre le racisme – SLR

Réalise, soutient et coordonne les activités au niveau fédéral visant à prévenir le racisme et à défendre les droits humains.

Secrétariat général DFI, Inselgasse 1, 3003 Berne,
058 464 10 33, ara@gs-edi.admin.ch, www.edi.admin.ch

Editeur: Bureau lausannois pour les immigrés – BLI
Design: alafolie.ch
Impression: Cavin artgraphic
Janvier 2021, 7^e édition

Bureau lausannois pour les immigrés – BLI

Pl. de la Riponne 10 - CP 5032

CH-1002 lausanne - T +41 (0)21 315 72 45

bli@lausanne.ch - www.lausanne.ch/bli

Le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) est le centre de compétences de la Ville de Lausanne dans le domaine de l'intégration et de la prévention du racisme.